

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 FEVRIER 2013**

**PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Sylvie RUBEY.**

**Absents excusés : Manuel DESCHAMPS (pouvoir Jocelyne CLEMENT) Cyrille JOBARD (pouvoir Christian CORDEY), Michel ROY (pouvoir Jean-Paul DICONNE).**

**Absents non excusés : Sylvie ZIMMER, Franck CHAMPAGNE.**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Après avoir entendu M. Christian CORDEY exposer le compte administratif 2012 de la commune, le Conseil vote ces chiffres à l'unanimité, avec un excédent de clôture de 35 169,82 euros.

Après avoir entendu M. Christian CORDEY exposer le compte administratif 2012 du service assainissement, le Conseil vote ces chiffres à l'unanimité, avec un excédent de clôture de 24 324,96 euros.

### **COMPTE DE GESTION 2012**

Le Conseil approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2012 du receveur municipal pour la commune et le service assainissement.

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur les informations précipitées et les difficultés rencontrées au niveau des personnels, pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, le Conseil décide de reporter cette mesure à la rentrée scolaire 2014.

### **DROIT DE PREEMPTION**

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner pour les logements situés 1A et 1B route de Beaune, le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de ces propriétés.

### **CREATION DE POSTE**

Suite au départ d'un agent, le Conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial. Ce poste étant déjà pourvu.

### **AGENTS EN FORMATION**

Le Conseil décide d'indemniser les frais de repas des agents en formation pour un montant de 15 euros.

### **LOCATION DE LOGEMENT**

Suite au départ de la locataire du logement situé 8B Route de Chalon, le Conseil décide de louer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013 ce logement à Melle Magali Belleville pour un loyer mensuel de 385 euros.

Accepte de racheter certains meubles de la cuisine, la hotte et la cuisinière à l'ancienne locataire pour un montant de 500 euros.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Conseil est informé

- sur l'organisation de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie qui sera célébrée à 16 heures par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Décide d'inviter la population à cette commémoration.

- Sur l'avancement du dossier concernant le changement d'un tracteur communal
- Sur le jugement rendu par la cour d'appel de Besançon concernant la rétrocession d'une concession de cimetière.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, 4 mars 2013, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire  
J.P.DICONNE